

# Lancer et suivre un appel d'offres

Appels d'offres et marchés Achats - Appros - Logistique - 2026

## En résumé

Découvrez comment lancer et suivre efficacement des appels d'offres pour maximiser vos chances de réussite et optimiser vos projets.

Rejoignez notre formation experte pour acquérir les compétences essentielles, des stratégies gagnantes et des outils pratiques qui feront de chaque appel d'offres une opportunité de succès.

## Objectifs :

Assimiler les textes législatifs et réglementaires encadrant les marchés publics pour garantir leur application correcte et efficace.

Maîtriser les différentes étapes de passation, depuis la définition des besoins jusqu'à la sélection des offres, en conformité avec les règles en vigueur.

Élaborer des appels d'offres minimisant les risques de contentieux et assurant une mise en concurrence équitable.

Mettre en place des mécanismes efficaces de suivi et de contrôle pour garantir la bonne exécution des marchés, depuis la notification jusqu'à la réception finale et le règlement financier.

## Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

## Participants :

Toute personne chargée de la préparation et de la rédaction des dossiers de consultation des entreprises : chefs de produits, acheteurs, chefs de marché, dirigeants, responsables RSE.

## Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

## Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur, spécialisé dans le domaine des appels d'offres.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

## Le contenu

**800 €**  
Net de taxe par personne

D2 LANCERAO 24-B25

 2 jours, soit 14 heures

 Formation action

**Dates et villes**

Grenoble - 04 76 28 29 28

• mer 10 juin 2026, jeu 11 juin 2026



## 1. Comprendre les fondements et le champ d'application des marchés publics

Appréhender le lexique des acronymes courants.  
Définir un marché public.  
Explorer les notions voisines et les contrats non soumis aux codes.  
Examiner les principes de liberté, d'égalité et de transparence.  
Comprendre la notion "d'offre économiquement la plus avantageuse".  
Étudier le code de la commande publique en vigueur.  
Se familiariser avec les textes européens relatifs aux marchés publics.

## 2. Préparer la passation d'un marché public

Identifier les acteurs : le pouvoir adjudicateur et son représentant, la commission d'appel d'offres, l'entité adjudicatrice.  
Répondre aux questions clés : définition des besoins, allotissement des marchés, etc.  
Distinguer les formes de contrats : marchés ordinaires, à bons de commande, à tranches, accords-cadres, ...  
Constituer le dossier de consultation : acte d'engagement, CCAP, CCTP.  
Connaître les documents généraux (CCAG) et le règlement de la consultation.  
*Travaux Pratiques : rédaction simplifiée d'un Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP).*

## 3. Maîtriser les procédures de passation des marchés

Évaluer les seuils de publicité.  
Appliquer la procédure adaptée.  
Gérer l'appel d'offres ouvert et restreint.  
Conduire une procédure négociée.  
Préparer les documents annexes à joindre à la consultation (PGC, pièces techniques, etc.).  
Comprendre le dialogue compétitif.  
Organiser un concours.  
Maîtriser la dématérialisation des procédures.  
*Travaux Pratiques : quiz sur les différentes procédures de passation.*

## 4. Sélectionner les candidats et les offres

Définir les critères de sélection des candidats.  
Identifier les documents pouvant être demandés aux candidats.  
Intégrer les critères environnementaux et sociaux.  
Établir les critères de choix et leur pondération.  
Gérer les offres anormalement basses.

## 5. Formaliser l'achèvement de la procédure

Communiquer les informations aux candidats non retenus.  
Rédiger le rapport de présentation.  
Effectuer le contrôle de légalité.  
Notifier le marché.  
Publier l'avis d'attribution.  
Archiver et conserver les documents selon les délais réglementaires.  
*Travaux Pratiques : motiver une lettre de rejet.*



## 6. Suivre et contrôler l'exécution du marché

Réglementer les aspects financiers et comptables : retenue de garantie, situation comptable, DGD.

Gérer les avenants et les pénalités.

Régler les aspects financiers d'un marché : acomptes, solde, etc.

Payer les sous-traitants.

Respecter les délais de paiement et gérer les intérêts moratoires.

Connaître le contrôle par le juge administratif et pénal.

## 7. Concevoir un outil de suivi d'un appel d'offres

Élaborer un tableau synoptique.

Compléter les éléments essentiels de procédure de la définition du besoin jusqu'au DGD/DOE.

Déterminer les délais et reclasser les informations dans une progression réglementaire.

# Méthodes, moyens et suivi

### Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Au cours de cette formation, l'animateur proposera une analyse de cas pratiques concrets. Ces discussions en groupe sur des exemples réels permettront d'appliquer les concepts théoriques.

De même, comme projet, les apprenants développent un tableau synoptique individuel : outil de suivi des appels d'offres pour une utilisation en pratique réelle en entreprise.

### Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

### Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

### Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

